

Annexe 1

Référentiel professionnel **Surveillant-e de nuit qualifié-e**

Domaine d'activités et de compétences 1 Le/la Surveillant-e de nuit qualifié-e assure la sécurité des personnes et des biens	
Activités et taches	Compétences associées aux activités et taches
<p>1a - Mise en sécurité :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rappelle et fait appliquer les règles de sécurité • Met en œuvre les protocoles de mise en sécurité et procédures d'alerte en vigueur et signale tout dysfonctionnement correspondant • Effectue les contrôles prescrits par l'établissement : par rapport aux personnes (rondes systématiques et programmées), aux locaux, aux équipements de la sécurité. <p>1b - Prévention des incidents et/ou accidents, des intrusions, des fugues...</p> <p>1c - Intervention selon les priorités, gestion des situations d'urgence</p> <p>1d - Alerte des interlocuteurs ad hoc, mobilisation du cadre d'astreinte</p>	<p>1a.1 Se repérer dans les locaux 1a.2 Organiser le circuit des rondes 1a.3 Appliquer les normes de sécurité, les procédures et protocoles de sécurité en vigueur dans l'établissement 1a.4 Veiller au respect de l'application des règles de sécurité et les rappeler 1a.5 Utiliser et contrôler les éléments de sécurité : détection, alarme, extincteurs, et signaler les dysfonctionnements 1a.6 Intervenir silencieusement et discrètement</p> <p>1b.1 Interpréter les signaux d'alerte (informations données par les outils de contrôle, indicateurs relevés lors de la surveillance des locaux, attitudes particulières...) 1b.2 Repérer les situations à risque</p> <p>1c.1 Estimer la situation, le degré d'urgence (incendie, sécurité...) 1c.2 Respecter son rôle, les limites de sa fonction, la responsabilité civile et pénale 1c.3 Adapter sa posture, son intervention aux comportements courants (situations) chez les usagers, selon les limites de sa fonction 1c.4 Prévenir les débordements éventuels en vue de faciliter le retour au calme et de garantir les conditions de repos et de sécurité des personnes 1c.5 Pratiquer les gestes de 1er secours et informer les personnes ad hoc 1c.6 Gérer son stress et ses émotions</p> <p>1d.1 Connaître et identifier les interlocuteurs à mobiliser en cas d'urgence, en interne (cadre d'astreinte) et externe (SAMU, pompiers, police) 1d.2 Se référer et respecter le protocole d'alerte existant</p>

Domaine d'activités et de compétences 2 Le/la Surveillant-e de nuit qualifié-e participe à l'accompagnement des personnes la nuit

Activités et taches	Compétences associées aux activités et taches
<p>2a – Conformément aux consignes données, mise en œuvre des conditions favorables au sommeil : signale sa présence, rassure, vérifie les conditions de l'endormissement ou du réveil en fonction « des rituels et habitudes » de chacun</p>	<p>Compétences transverses à la réalisation des activités 2a, 2b, 2c</p>
<p>2b - Réalisation de visites particulières pour les résidents qui le nécessitent (douleur, maladie...) et offre un repère spatial (espace de travail)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 1 Veiller au respect des rythmes de vie individuels et collectifs en vue de favoriser l'endormissement 2 Créer les conditions d'une présence rassurante, d'une relation de confiance 3 Repérer les besoins de la personne et adapter son mode de communication et son intervention pour favoriser les conditions nécessaires au repos 4 Faire preuve de discrétion, respecter l'intimité de la personne dans son cadre de vie 5 Respecter les libertés, les droits fondamentaux et les choix des personnes
<p>2c - Gestion de réveil impromptu des usagers, réponse aux sollicitations, mise en situation d'écoute et adaptation de son comportement, son mode de communication à la personne et à son besoin</p>	
<p>2d – Réponse au besoin d'hygiène corporelle et de confort pour préserver le sommeil de la personne quand la situation le demande, en première intervention</p>	<ol style="list-style-type: none"> 2d.1 Intervenir en tenant compte des besoins de la personne, et de sa situation (degré d'autonomie, handicap...) conformément aux attributions de sa fonction 2d.2 Appliquer les techniques répondant au besoin d'hygiène corporelle et les consignes de mobilisation, en première intervention 2d.3 Agir avec discrétion en respectant l'intégrité de la personne accueillie, ses droits fondamentaux
<p>2e- Aide à la prise de médicaments préparés, dans le cadre juridique en vigueur, conformément aux protocoles mis en place dans l'établissement, et conformément à une prescription écrite (Article R 4311-4 du code de la santé publique, et L 313-26 du CASF)</p>	<ol style="list-style-type: none"> 2e.1 Respecter la réglementation, les protocoles en vigueur dans l'établissement, les prescriptions médicales écrites, la préparation réalisée par les personnels soignants 2e.2 Intervenir dans les limites de sa fonction et de ses responsabilités (civile et pénale)
<p>2f - Prévention et gestion des situations de tension, des évènements imprévus en lien avec le cadre d'astreinte :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rappelle et fait appliquer les règles de vie collective - Prévient les situations de tension (conflit, agressivité...), de crise - Gère le conflit entre et avec les usagers, règle la situation dans la mesure de ses responsabilités et du cadre prévu par l'établissement - Sollicite le ou les interlocuteurs ad hoc, fait appel au cadre d'astreinte 	<ol style="list-style-type: none"> 2f.1 Identifier le degré d'urgence et de tension et les modalités de gestion de la situation au regard des limites de sa fonction et à l'aide des protocoles mis en place dans l'établissement 2f.2 Faire face aux situations de crise et de conflit en adaptant son attitude 2f.3 Appliquer les techniques de gestion de situation de crise et de conflit 2f.4 Gérer son stress et ses émotions 2f.5 Veiller à l'application des règles et usages de la vie en collectivité la nuit (Appliquer le règlement intérieur) tout en restant attentif à la liberté de chacun

Domaine d'activités et de compétences 3 Le/la Surveillant-e de nuit qualifié-e travaille en équipe pluridisciplinaire, participe à la vie institutionnelle

Activités et taches	Compétences associées aux activités et taches
<p>3a - Organisation du travail la nuit en fonction des besoins des personnes et du projet institutionnel</p> <p>3b- Veille à la continuité de l'accompagnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> • S'informe des évènements du jour, • note et rend compte des évènements de la nuit sur les outils de transmission et à l'occasion des temps de liaison conformément aux protocoles en vigueur dans l'établissement <p>3c- Alerte, signalement des situations préoccupantes et des faits de maltraitance selon les procédures en vigueur</p> <p>3d- Participation aux temps pluridisciplinaires (projets institutionnels, projets individuels, réunions d'équipe, formations...) et à la réflexion institutionnelle</p> <p>3e- Participation à l'intégration de nouveaux professionnels, à l'accueil de stagiaires</p>	<p>3a.1 Situer l'institution dans le contexte médico-social et ses projets (projet associatif, projet d'établissement et de service, projet individuel)</p> <p>3a.2 Situer son rôle et sa fonction dans une organisation, une équipe pluridisciplinaire</p> <p>3a.3 Repérer les différentes activités de la nuit et les agencer en fonction des besoins spécifiques des personnes</p> <p>3a.4 Définir et hiérarchiser les priorités</p> <p>3b.1 Recueillir, cibler, transmettre les informations à l'oral et à l'écrit en utilisant les supports adaptés</p> <p>3b.2 Respecter les règles de confidentialité, et de discrétion professionnelle dans la transmission des informations</p> <p>3c.1 Adopter une posture bienveillante conformément aux textes de référence et aux bonnes pratiques en matière de bienveillance</p> <p>3c.2 Etre en veille, repérer les situations ou les indices de maltraitance, en référer à l'encadrement et savoir les signaler</p> <p>3d.1 Communiquer et coopérer avec l'équipe pluridisciplinaire dans le cadre des temps d'échanges et de réunions prévues par l'établissement (projets institutionnels, projets individuels, réunions d'équipe, formations...)</p> <p>3d.2 Analyser sa pratique en tant que surveillant de nuit qualifié et adapter sa posture</p> <p>3d.3 Faire part de ses difficultés dans l'activité et formuler des propositions</p> <p>3e.1 Transmettre les connaissances et savoir-faire inhérents à l'activité conformément au projet d'établissement</p>